

REGLE 1 : LE PARTICIPE PASSE EMPLOYE AVEC LE VERBE ÊTRE

Le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Exemples :

a) La rue principale est *franchie*.

Qu'est ce qui est franchie ? **La rue**, fém. sing., donc franchie.

b) Nous étions *mouillés*.

Qui est ce qui étions mouillés ? **Nous**, masc. pl., donc mouillés.

c) Les prés sont *séparés* par des haies épaisses.

Qui est ce qui sont séparés ? **Les prés**, masc. pl., donc séparés.

REGLE 2 : LE PARTICIPE PASSE EMPLOYE AVEC LE VERBE AVOIR

Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde jamais avec le sujet du verbe, mais il s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct quand celui-ci est placé avant le participe.

Il faut poser la question **qui ?** ou **quoi ?** pour trouver le complément d'objet direct.

Exemples :

a) Les feuilles avaient *jauni*.

Les feuilles avaient jauni **qui ?** **quoi ?** **pas de C.O.D.** **pas d'accord.**

b) La vieille avait *décroché* la marmite.

La vieille avait décroché **quoi ?** **la marmite**. **C.O.D.** **placé après le participe : pas d'accord.**

c) Les oiseaux qu'on a *connus* dans l'enfance répètent les mêmes appels familiers.

On a connu **quoi ?** **que (les oiseaux)**. **C.O.D.** **placé avant le participe passé : accord** : oiseaux, masc. pl., donc connus.

d) On nous a *entendus*, la porte s'ouvre.

On a entendu **qui ?** **Nous**. **C.O.D.** **placé avant le participe : accord** : nous, masc. pl., donc entendus.

REGLE 3 : LE PARTICIPE PASSE SUIVI D'UN INFINITIF

Le participe passé employé avec avoir et suivi d'un infinitif s'accorde si le C.O.D. étant placé avant le participe, fait l'action exprimée par l'infinitif.

Exemples :

- a) Les enfants que j'ai *vus* jouer formaient un groupe joyeux.
- b) La pièce que j'ai *vu* jouer m'a ému.

Les enfants jouent mais la pièce ne joue pas, elle est jouée.

REGLE 4 : LE PARTICIPE PASSE PRECEDE DE EN

Lorsque le C.O.D. du verbe est en, le participe passé reste invariable. Toutefois, si le verbe précédé de en a un complément d'objet direct placé avant lui, le participe passé s'accorde.

Exemples :

- a) Voyez ces odorants lilas, j'en ai *cueilli* pour ma mère.
- b) Il a vu ma mère ; voici les nouvelles qu'il m'en a *données*.

REGLE 5 : LE PARTICIPE PASSE DES VERBES PRONOMINAUX

Le participe passé des verbes employés sous la forme pronominale, comme *s'arranger*, *s'habituer*, *se couper*, *se battre*, s'accorde en genre et en nombre avec le C.O.D. quand celui-ci est placé avant le participe. Il faut donc remplacer l'auxiliaire *être* par l'auxiliaire *avoir* et poser la question *qui ?* ou *quoi ?*

Exemples :

a) Elle s'était *arrangé* une toilette très soignée.
Elle avait arrangé quoi ? **une toilette**, C.O.D. placé **après** le participe : **pas d'accord**.

b) Tante Claire s'était *habituée* à lire le grec.
Elle avait habitué qui ? **Elle-même**, C.O.D. placé **avant** le participe : **accord**.

REGLE 6 : VERBES ESSENTIELLEMENT PRONOMINAUX

Le participe passé des verbes essentiellement pronominaux, comme *s'enfuir*, *se blottir*, *se cabrer*, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Exemple :

Les oiseaux se sont *enfuis* vers des régions plus chaudes.